

Jean-Baptiste André Godin à Antoine Pardoux, 7 mai 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (78r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Antoine Pardoux, 7 mai 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51504>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mai 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Pardoux, Antoine](#)

Lieu de destination 5, rue Saint-Éloi, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin explique à Pardoux qu'il est important que le journal *Le Devoir* puisse correspondre avec les chefs de chacun des groupes qu'il a formés, et il lui demande leur adresse.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#)

Lieux cités [Allègre \(Haute-Loire\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Émile Gauvin
9 mai 1888

Cher Monseigneur,

C'est du plus grand intérêt pour l'assurance de la paix et de l'arbitrage international que "Le Devoir" soit mis en possession de l'adresse du chef de chaque groupe constitué, pour la correspondance avec le groupe.

Soyez donc assez bon pour nous donner

l'adresse du chef de chacun des groupes formés par nous et à qui nous pouvons nous adresser. Car je suppose qu'à l'époque, par exemple, quelqu'un nous a succédé dans la direction du mouvement?

Agreez, cher Monseigneur,
l'assurance de mes meilleurs sentiments.

- Mon... N... -